

AVIS PUBLIC

PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 5-2016

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné aux contribuables de la Ville de La Pocatière, par la soussignée, Danielle Caron, greffière de la Ville, de ce qui suit :

- QUE, lors d'une séance du conseil municipal de la Ville de La Pocatière tenue le 18 avril 2016, ledit conseil a adopté le règlement numéro 5-2016 ayant pour objet de modifier le règlement numéro 10-2009 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1;
- QUE le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire a approuvé le règlement numéro 5-2016 en date du 2 juin 2016;
- QUE le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire a fait publier, en date du 30 juillet 2016, un avis à la *Gazette officielle du Québec* ayant pour effet de fixer, à cette date, l'entrée en vigueur dudit règlement;
- QUE tout intéressé peut prendre connaissance de ce règlement au bureau de la Ville de La Pocatière.

Donné à La Pocatière ce 12 août 2016.

Danielle Caron, OMA
Greffière